Image not found or type unknown

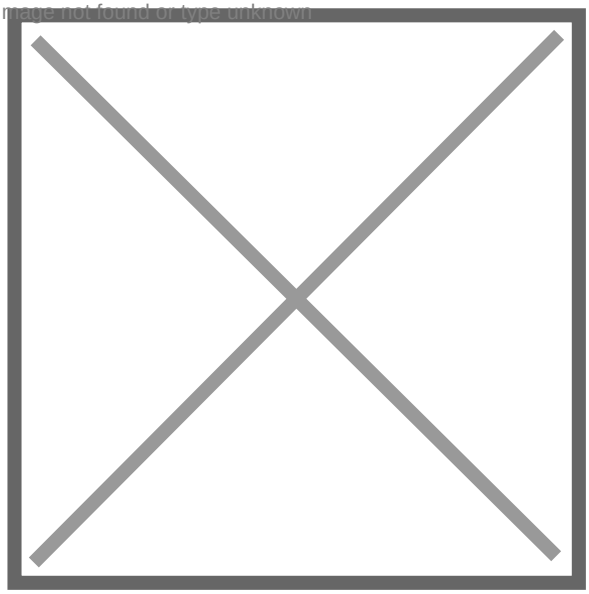

Accusée de vol par mon patron/ caisse

Par **Louloullc**, le **14/07/2019** à **14:35**

Bonjour, j'ai été accusée de vol par mon patron ce dimanche. Je suis en CDI étudiant et je fais la saison dans une grande surface. Vendredi soir je compte ma caisse, je compte 19,82 en plus et le samedi matin je compte et je tombe sur 9,82 en plus. Il me prend donc ce dimanche et m'accuse devant mes collègues. Il me dit: « je vais partir sur l'explication la plus dramatique ». Je lui demande si il m'accuse de vol et me répond « ce n'est pas ce que j'ai dit ». Je n'ai pas volé, et comme ce à avoir honte d'un Acte que je n'ai pas commis, j'ai juste tout simplement mal compté !!! Déplus Il me dit que cet écart de 10 euros exactement est suspect m. Comment puis-je me défendre et qu'est-ce qu'il faut que je sache ??

Par **nihilscio**, le **14/07/2019** à **16:30**

Bonjour,

Il n'y a pas de preuve. En matière pénale le doute profite à l'accusé. En matière civile, il profite au débiteur et, plus généralement, à celui qui doit rendre compte.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés